



**La commune de Fléron procède à la constitution d'une réserve
de recrutement de gradués spécifiques (animateurs d'ateliers en
arts plastiques) - B.1.(m/f)**

Profil de fonction

DESCRIPTIF DE FONCTION	GRADUÉ SPÉCIFIQUE (ANIMATEUR D'ATELIERS EN ARTS PLASTIQUES) - B.1.
COMPÉTENCES ORGANISATIONNELLES	Agir avec intégrité et professionnalisme Agir dans le respect des normes de bonnes pratiques professionnelles et veiller à la primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers. Déontologie Se montrer capable de faire preuve de droiture, de réserve, de respect des réglementations et de la hiérarchie dans l'exercice de sa fonction. Respect du secret professionnel.
COMPÉTENCES LIÉES À LA FONCTION	Mission Sous l'autorité hiérarchique de l'agent gradué spécifique en chef du service culture, l'animateur interagit avec un groupe d'animés qu'il/elle mobilise au travers d'animations adaptées aux profils de ce dernier. Il gère son énergie dans les échanges et veille à l'impact qu'il a envers les personnes afin de garantir une ambiance agréable pendant les animations. Il conçoit des activités qui répondent aux besoins et à la demande du public animé.
	Activités prioritaires demandées par la fonction. Concevoir des animations adaptées au public cible. Analyser les besoins de l'activité envisagée : organisation, matériel, budget, ressources humaines... Participer à l'élaboration des marchés publics (description technique des besoins). Déterminer le déroulement des opérations nécessaires à la mise en place d'activités. Déterminer les moyens matériels et humains nécessaires à la mise en place d'activités. Déterminer les moyens utiles et nécessaires à la mise en place d'activités. Développer une approche ludique applicable au contexte. Canaliser les comportements à problèmes chez les animés. Canaliser son énergie dans les situations tendues. Modérer ses propos devant les animés et leur entourage. Prendre du recul face aux contraintes matérielles. S'adapter à l'âge, au niveau socio-économique, aux valeurs culturelles... des personnes animées. S'adapter à la personne. S'adapter à la saison. S'adapter au contexte.

	<p>S'adapter au contexte en variant la nature des animations. S'adapter au groupe cible. S'adapter aux différentes phases du développement de l'animé. Se montrer ouvert avec le public cible et son entourage. Se montrer patient avec les animés plus lents ou en difficulté. Tempérer les éventuelles tensions entre les membres du groupe. Inspirer confiance aux parents des animés. Négocier avec les associations pour obtenir du matériel et des locaux adaptés et à un prix raisonnable. Se montrer social avec le public animé. Se soucier de la qualité de l'animation. Se soucier du client animé et de sa demande. Collaborer avec d'autres structures. Collaborer avec l'équipe d'animateurs. Collaborer avec les structures associatives et institutionnelles locales. Écouter la demande et les besoins du public animé. Encadrer des groupes. Orienter les animés au niveau pédagogique. Animer des activités de loisirs. Animer des jeux. Développer l'esprit d'équipe au sein du groupe animé. Développer l'imagination des participants. Développer un contact avec les animés. Expliquer le fonctionnement de l'équipement et du matériel utilisés. Expliquer les règles pratiquées dans l'animation concernée. Faire bénéficier d'acquis artistiques ou techniques. Faire bénéficier d'une approche pédagogique. Impulser l'activité, le mouvement. Sensibiliser à l'intégration des groupes minoritaires ou sujets à des discriminations.</p> <p>Activités complémentaires Participer aux activités socioculturelles de son service. Organiser des expositions, des concours... Planifier les activités en tenant compte des horaires de réservation des locaux. Préparer le matériel d'animation. Informé et discuter avec le conseiller en prévention SIPP dans le cadre de l'analyse des risques annuelle. Chercher les endroits, les locaux, les lieux appropriés à la réalisation de l'animation. Développer un réseau d'artistes « ressource » pour les animations liées à des activités spécifiques. Développer un réseau de contacts avec des associations qui peuvent collaborer dans l'organisation d'animations (musées, organisateurs d'exposition...), Sonder la satisfaction des animés pour pouvoir évaluer la nécessité de maintenir ou de faire évoluer l'animation.</p>
<p>COMPÉTENCES LIÉES À LA PERSONNE</p>	<p>Esprit d'analyse et de synthèse; Capacité à travailler en autonomie et excellente résistance au stress; Capacité à travailler en équipe;</p>

	<p>Disponibilité et flexibilité de l'horaire en cas de nécessité pour le bon fonctionnement du service;</p> <p>Sens de l'organisation (ordre et méthode, respect des délais, choix des priorités ...);</p> <p>Bonne expression orale et écrite, capacités rédactionnelles ;</p> <p>Bonne maîtrise des outils informatiques (traitement des textes, tableur, courriels, internet ..).</p>
--	--

APPEL À CANDIDATURES POUR LA CONSTITUTION D'UNE RÉSERVE DE RECRUTEMENT	GRADUÉ SPÉCIFIQUE (ANIMATEUR D'ATELIERS EN ARTS PLASTIQUES)
Conditions requises	<p>Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court : graduat/baccalauréat en arts plastiques et en fournir une copie.</p> <p>Fournir un extrait de casier judiciaire.</p> <p>Jouir des droits civils et politique.</p> <p>Réussir l'examen d'accession.</p>
Examen	<p>a) Réussir un examen d'aptitude dont le programme est axé sur le niveau de l'enseignement supérieur de type court et qui se rapporte à la fois à la formation générale et aux connaissances professionnelles propres à la fonction à remplir. (Minimum requis : 30/50) Cette épreuve est éliminatoire.</p> <p>b) Entretien d'ordre général et spécifique à la fonction destiné à apprécier le degré d'aptitude du candidat, son sens pratique, sa maturité et sa sociabilité. (Minimum requis : 30/50)</p>
Modalités d'introduction des candidatures	<p>Envoyez votre candidature accompagnée d'un CV et d'une copie du diplôme pour le 13 février 2018 au plus tard par courriel ou courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :</p> <p>COMMUNE de FLÉRON Collège communal Rue F. Lapierre,19 4620 FLÉRON BELGIQUE Tél : 04/355.91.08 - 18 Courriel : recrutement@fleron.be www.fleron.be Toute candidature incomplète sera déclarée irrecevable.</p>